

Tal	ble des r	natières				

APPSCVS: Approfondissement en sciences du vivant et santé pour informaticiens

APPSCVS - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'approfondissement en sciences du vivant et santé pour informaticien·nes offre un enrichissement et un élargissement des connaissances et compétences dans le domaine des sciences du vivant et de la santé, pour des informaticien·nes qui souhaitent travailler dans ce champ d'application.

Le programme suppose que les cours de base dans ce domaine, proposés dans le cadre du bachelier en sciences informatiques organisé à Charleroi, ou leur équivalent ont déjà été suivis.

Les domaines de l'informatique qui seront abordés dans ce programme sont les suivants :

- traitement de données temporelles ;
- traitement d'images ;
- t echniques pour l'analyse et traitement de données génétiques.

L'étude de ces domaines de l'informatique est soutenue par des cours de biochimie, de pathologie humaine, de biologie moléculaire ou encore consacrés à l'évolution biologique.

Votre programme

UCLouvain - Université catholique de Louvain Catalogue des formations 2024-2025

APPSCVS: Approfondissement en sciences du vivant et santé pour informaticiens

APPSCVS - Profil enseignement

UCLouvain - Université catholique de Louvain

UCLouvain - Université catholique de Louvain Catalogue des formations 2024-2025

APPSCVS: Approfondissement en sciences du vivant et santé pour informaticiens

APPSCVS: Approfondissement en sciences du vivant et santé pour informaticiens

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à l'approfondissement

Après avoir réussi sa première année du programme de bachelier et s'être inscrit∙e à la suite de son cursus (= suite de son programme de bachelier ou majeure), l'étudiant∙e s'inscrit en ligne à l'approfondissement qu'il a choisi parmi ceux auxquel il a accès.

Ensuite, au début de chaque année académique, l'étudiant·e sera automatiquement ré-inscrit·e au même approfondissement durant tout son cursus de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter à la conseiller ère aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant e (c-à-d : la faculté de sa majeure) / de son programme de bac).

Horaire des cours

L'horaire des cours peut être consulté à l'adresse https://uclouvain.be/fr/etudier/horaires.html

Inscription aux cours

L'inscription aux activités (aux cours) de l'approfondissement se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

Organisation des examens

L'inscription aux examens des cours de l'approfondissement se prend en même temps que l'inscription aux examens des cours de la